



LA GAZETTE DE L'HÔPITAL NUMÉRO 56



Éditeur : LEH Édition

www.leh.fr

La Gazette de l'hôpital

Parution : juin 2005

Format : 0 x 0 mm

ISSN : 1268-3442

Prix : 12 € TTC

Pour commander :

www.leh.fr ou info@leh.fr ou tél. 05 56 98 85 79.

Présentation

La Gazette de l'hôpital

numéro 56, juin 2005

Doit-on socialiser la faute ?

Le dernier rapport du Conseil d'État est consacré à la responsabilité et à la socialisation du risque. Si la haute assemblée s'empare de ce thème, ce n'est pas gratuit ! Et n'est-il pas pertinent à cette occasion de réfléchir à la notion de faute ? La faute vient du latin *fallita* qui signifie « action de faillir, de manquer ». En morale, la faute tient de la conscience que l'on a du mal que l'on peut faire à son prochain. Évidemment, cela est très subjectif. En droit, la faute vient de l'acte qui porte un dommage matériel ou immatériel à autrui. Là, la faute s'accompagne d'un dommage réel, direct ou indirect. Certes, en droit pénal la faute naît d'une transgression à la règle sociale sans qu'elle s'accompagne d'un dommage. Restons cependant en droit civil, celui de la réparation d'un dommage, pour constater qu'il ne peut y avoir responsabilité sans faute et qu'il n'y a pas de responsabilité sans dommage. Cette équation apparaissait inébranlable jusqu'au début des années 1960 où apparut la notion de responsabilité sans faute en matière médicale dans la jurisprudence du Conseil d'État (CE, Savelli, 1960) à propos d'une infection nosocomiale contractée par un jeune enfant dans une salle d'hospitalisation. Beaucoup plus prudente, la Cour de cassation va conceptualiser la notion de responsabilité pour faute présumée. L'évolution sémantique n'est pas insignifiante. De la faute, on passe au risque et de la responsabilité on verse à la socialisation, c'est-à-dire la prise en charge collective d'une erreur. Peu à peu on induit une irresponsabilité totale. Si l'on peut imaginer une certaine socialisation des dommages, on peut difficilement accepter la socialisation de la faute. Or le Conseil d'État intitule son rapport *La Socialisation du risque*. En passant allègrement de la faute au risque, la haute assemblée conduit à une déresponsabilisation du risque. Or souvent la faute naît du risque que l'on prend pour soi-même ou pour autrui. Doit-on alors socialiser la faute sans tomber dans une société totalement irresponsable ? Et tout cela découle de ce fameux principe de précaution qui, devenu un dogme, paralyse les individus entreprenant hors des sentiers battus.

Adresse de livraison

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP

Ville

Tél.

Fax

E-mail

Adresse de facturation

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP

Ville

Tél.

Fax

E-mail

Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail (merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

Oui, je souhaite commander <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	Prix unitaire	Qté	Montant

Mode de règlement

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur www.leh.fr

Date:

Signature:

Cachet:

**Frais de port, pour 1 livre: 7,18 €
pour 2 à 10 livres: 12,53 €
au-delà: nous consulter**

**Frais de port
(tarifs France
Métropole)**

TOTAL	
--------------	--

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages et revues sur www.leh.fr



Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande. Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • info@leh.fr • www.leh.fr